

Une certification professionnelle sert aussi les adultes

Un adulte qui choisit d'effectuer une formation professionnelle sur le tard présente trois avantages. Ses perspectives de carrière s'améliorent, l'économie gagne de la main-d'œuvre qualifiée et les dépenses sociales de l'État reculent. *Sabina Giger*

Abrégé La Confédération, les cantons et les partenaires sociaux veulent augmenter le nombre de certifications professionnelles chez les adultes. Cela permet à de nombreux individus d'améliorer leurs perspectives professionnelles. L'économie et l'État profitent également de travailleurs mieux formés. Lancé par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (Sefri), le projet « Diplôme professionnel et changement de profession pour les adultes – Offres existantes et recommandations pour les développements futurs, 2014 » vise de ce fait à améliorer les conditions-cadres de la certification professionnelle pour adultes. Il veut également augmenter le nombre d'adultes titulaires d'un diplôme sanctionnant une formation professionnelle initiale.

(voir *tableau*). Une formation de durée réduite ou une admission directe à l'examen de fin d'apprentissage coûte environ 25 000 francs, tandis que pour une formation professionnelle ordinaire, l'État débourse 50 000 francs. Selon une étude de la Haute école spécialisée bernoise, l'acquisition d'une certification professionnelle reste rentable d'un point de vue économique même à 55 ans².

En Suisse, plus d'un demi-million d'adultes ne disposent d'aucune certification professionnelle. Trois quarts d'entre eux sont actifs et environ 170 000 ont moins de 45 ans. Cette main-d'œuvre non qualifiée n'accède que difficilement aux offres de formation continue, alors qu'elle représente un potentiel inexploité.

L'investissement en faveur d'une certification professionnelle des adultes est rentable non seulement pour la personne elle-même, mais aussi pour les pouvoirs publics. En effet, les adultes sans formation ou les auxiliaires au bénéfice d'un diplôme étranger à la branche travaillent souvent dans la précarité. De ce fait, ils sont, dans de nombreux cas, surreprésentés au chômage ou à l'aide sociale. Les coûts pour la société – soit les indemnités versées par personne pour compenser l'absence de formation – varient, suivant les études, entre 6 000 et 18 000 francs par an¹.

En revanche, selon la voie de formation choisie, une certification professionnelle pour adulte coûte nettement moins aux pouvoirs publics. Avec un investissement unique d'environ 8 000 francs, l'option la plus avantageuse est celle qui passe par les procédures de validation des acquis. Dans ce cadre, la personne intéressée par une certification professionnelle doit prouver sur la base d'un dossier qu'elle dispose des compétences requises

Le nombre de certifications professionnelles des adultes doit augmenter

La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail se sont fixé pour objectif de permettre à 95 % des jeunes et des jeunes adultes d'obtenir une certification professionnelle ou un diplôme de culture générale. Ils ont également décidé de favoriser l'acquisition d'une certification professionnelle par les adultes³. Pour ce faire, les cantons, les organisations du monde du travail et des tiers sont invités à développer des projets innovants permettant d'améliorer les conditions-cadres de la certification professionnelle des adultes.

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (Sefri) évalue actuellement les aspects financiers et remanie les instruments dont il dispose pour développer des offres de formation professionnelle adaptées aux adultes. Il prépare, par ailleurs, une campagne d'information et de sensibilisation des entreprises et des adultes intéressés par cette thématique. Cette campagne s'adressera non seulement aux personnes sans formation, mais aussi à celles qui ont des difficultés à se maintenir ou à se réinsérer sur le marché du travail en raison de l'ancienneté de leurs diplômes.

1 Sefri, *Diplôme professionnel et changement de profession pour les adultes – Offres existantes et recommandations pour les développements futurs*, 2014.
2 Fritschi et al., *Gesellschaftliche Kosten der Ausbildungslosigkeit mit Fokus auf Validierung und Ausbildungsabbrüche*, Haute école spécialisée bernoise, 2012.
3 En 2015, cette décision a été intégrée dans les objectifs politiques communs de la Confédération et des cantons en matière de formation. Début 2016, le Sefri a fait de la certification professionnelle pour adultes un projet à promouvoir en priorité.



123RF



KEYSTONE

Grâce à son expérience, un maçon ou une cuisinière sans qualification peut obtenir un diplôme en faisant valoir ses années de travail.

Le champ thématique de la certification professionnelle des adultes a été peu étudié jusqu'à présent. C'est pourquoi le Sefri a commandé deux études en vue d'étoffer sa base de données. Les résultats devraient être disponibles d'ici l'été 2017. La première étude a pour objectif d'analyser les besoins des entreprises en matière de certification professionnelle des adultes. La seconde doit rendre compte des besoins et des expériences des adultes qui ont terminé avec succès une formation professionnelle initiale. L'objectif est d'identifier les facteurs structurels et personnels qui

font que cette formation se solde par une réussite ou par un échec, ou qu'elle n'est pas entreprise.

Plusieurs options s'offrent aux adultes

Actuellement, entre 7500 et 8500 diplômes par an – soit quelque 12 % de tous les certificats fédéraux de capacité (CFC) et attestations de formation professionnelle (AFP) – sont décernés à des personnes âgées de plus de 25 ans. Parmi celles-ci, un peu plus de 40 % suivent une formation

Possibilités pour des adultes d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)

| | Formation professionnelle initiale ordinaire (avec contrat d'apprentissage) | Formation professionnelle initiale raccourcie (avec contrat d'apprentissage) | Admission directe à l'examen final | Validation des acquis de l'expérience |
|----------------------------|--|--|---|---|
| Condition | Scolarité obligatoire achevée ou qualification équivalente | Scolarité obligatoire achevée ou qualification équivalente, acquis de l'expérience déjà fournis | Cinq ans d'expérience professionnelle, dont une partie dans la profession visée | Cinq ans d'expérience professionnelle, dont une partie dans la profession visée |
| Durée | Deux ans pour l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) Trois ou quatre ans pour le certificat fédéral de capacité (CFC) | Raccourcissement de un à deux ans par rapport à la formation professionnelle initiale ordinaire | Selon la formation préalable et le type de préparation choisi | Individuelle |
| Mode | À plein temps en règle générale | À plein temps en règle générale | En cours d'emploi | En cours d'emploi |
| Formation | Formation en entreprise (entreprise formatrice) Connaissances professionnelles et culture générale: à l'école professionnelle Cours interentreprises: au centre de cours | Formation en entreprise (entreprise formatrice) Connaissances professionnelles et culture générale: à l'école professionnelle Cours interentreprises: au centre de cours | Formation en entreprise: en fonction des besoins Connaissances professionnelles et culture générale en fonction des besoins Cours interentreprises: en fonction des besoins | Compétences opérationnelles attestées dans un dossier et par le biais d'un entretien d'évaluation |
| Procédure de qualification | Procédure de qualification selon l'ordonnance sur la formation | Procédure de qualification selon l'ordonnance sur la formation | Procédure de qualification selon l'ordonnance sur la formation | Évaluation du dossier Entretien d'évaluation |

SBFI / LA VIE ÉCONOMIQUE

professionnelle régulière. Près de 60 % choisissent l'une des trois voies conçues spécialement pour les adultes. Autrement dit, ils optent soit pour une formation de durée réduite, font appel à la validation des acquis ou complètent leurs connaissances et leurs compétences professionnelles par des cours. Ils s'inscrivent ensuite directement à l'examen de fin d'apprentissage. Ces trois voies ont comme dénominateur commun d'exiger de l'expérience professionnelle et de prendre en compte d'éventuels acquis.

Le choix de la voie appropriée pour une personne adulte dépend de plusieurs facteurs personnels et spécifiques à la branche. Les services d'orientation professionnelle du canton de domicile conseillent individuellement les adultes intéressés par une formation. Ils fournissent des

informations sur les étapes à suivre pour obtenir une qualification professionnelle. Cette dernière est utile à trois titres différents: perspectives professionnelles pour l'intéressé, nouvelle personne qualifiée pour l'économie et moindres charges sociales pour la société.



Sabina Giger

Cheffe suppléante de l'unité Maturités et projets, Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (Sefri), Berne